Envoyé en préfecture le 04/12/2025
Reçu en préfecture le 04/12/2025
Publié le
ID : 029-212901979-20251201-VP2025120207-DE

DEPARTEMENT DU FINISTÈRE

MAIRIE DE PLOUHINEC

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq,
Le 2 décembre, à dix-neuf heures,
le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie,
sous la présidence de **Monsieur Yvan MOULLEC**, Maire.

Date de convocation : 20 novembre 2025

Nombre de membres :
En exercice : 27
Quorum : 14
Présents : 21
Votants : 27

ETAIENT PRÉSENTS : MOULLEC Yvan, JULIEN LE MAO Solène, AUFFRET Annie, LE COZ Rémy, LE BORGNE Sylvie, STREIFF LE BOZEC Armelle, DRUON Pascal, FRENEY Françoise, HELIAS Pascal, LE LAY Marc, PALUD Isabelle, BOUER Yves-Marie, LUCAS Marie-Yvonne, COLIN Nathalie, GOMET Patricia, ANSQUER Alain, POQUET David, LAUTREDOU Marie-Cécile, BONNIZEC Audrey, LE BARS Florian, DANSAC Aurélie.

ABSENTS :

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : BIOLCHINI Marc-Ange a donné procuration à DRUON Pascal, BOUVIER Claude a donné procuration à STREIFF LE BOZEC Armelle, GUILLOU Jean-Jacques a donné procuration à LE BORGNE Sylvie, GONIDOU Isabelle a donné procuration à LE COZ Rémy, BILIEC Philippe a donné procuration à COLIN Nathalie, JEZEQUEL Christine a donné procuration à MOULLEC Yvan.

VP/2025/12/02/07 FINANCES – PRET DE 1,2 MILLION D'EUROS – AMENAGEMENTS DU CENTRE-BOURG - ATTRIBUTION

RAPPORTEUR : MADAME SYLVIE LE BORGNE

Madame Sylvie Le Borgne expose à l'Assemblée que, par délibération n°VP2025100210 du 2 octobre 2025, le conseil municipal a approuvé la réalisation d'un prêt de 1,2 million d'euros.

Après consultation différents établissements bancaires, l'offre la plus avantageuse pour la commune est celle de l'établissement Crédit Agricole du Finistère. Elle est retenue aux conditions suivantes :

- Taux fixe ;
- Remboursement sur 240 mois ;
- Amortissement constant ;
- Taux de 3,74 % ;
- Le montant total des intérêts se porte à hauteur de 454 410,00 € ;
- Les frais de dossier se portent à hauteur de 1 200 €.

Envoyé en préfecture le 04/12/2025
Reçu en préfecture le 04/12/2025
Publié le
ID : 029-212901979-20251201-VP2025120207-DE

Considérant l'avis favorable de la commission des finances du 19/11/2025.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve la souscription d'un emprunt bancaire de 1 200 000 € dans le cadre des réalisations d'aménagement du centre-bourg, des bâtiments de la halle couverte et de la maison médicale auprès du Crédit Agricole du Finistère aux conditions suscitées ;

- Conformément à la décision modificative budgétaire n°2 votée ce jour, valide l'inscription des recettes de 1 200 000 € au budget 2025 ;

- Valide l'inscription annuelle des dépenses obligatoires nécessaires au remboursement des échéances d'emprunts et des frais associés dès le BP 2026 ;

- Donne délégation à M. Le Maire pour signer tout document afférent à cette opération.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie certifiée conforme,

Le 2 décembre 2025

Le Maire,

Yvan MOULLEC

La Secrétaire de séance,

Annie AUFFRET

MAIRIE PLOUHINEC
29 (Finistère)